## Peut-on mettre au pluriel les noms propres?

- Pappel: les noms propres sont des noms qui commencent par une majuscule et qui désignent une personne, un animal, une ville ou un pays unique.
- En règle générale, les noms propres ne changent pas (aucune marque du pluriel).

## Exemple:

- Les <u>Durand</u> ne viendront pas.
- Le nom propre « Durand » ne prend aucune marque du pluriel et reste inchangé.

## Peut-on mettre les noms propres au pluriel?

Oui, il existe quelques exceptions.

Un nom propre peut prendre un « s » au pluriel dans les cas suivants :

- 🗲 Le nom propre désigne des familles illustres ou des dynasties.
- Il désigne des peuples, des pays, des noms géographiques.
- > Il est employé comme un nom commun.
- > Il désigne des œuvres artistiques qui portent le nom de son créateur.
- Il désigne des personnages très connus que l'on compare.

Attention: il existe des cas particuliers pour ces exceptions.

## Exemples:

- La mort d'Elizabeth lère marque la fin de l'ère des <u>Tudors</u>. « Tudors » désigne une dynastie
- Les Indes / les Alpes / les Amériques Ces noms propres désignent des peuples, des pays et des noms géographiques.
- Leurs fils sont devenus de véritables <u>apollons</u>. Ici, « Apollon » est utilisé comme un nom commun.
- Pierre est fan des Picassos. Ici, les œuvres portent le nom de leur créateur (Picasso).
- Le monde a eu ses Napoléons. Le nom « Napoléon » désigne un personnage très connu que l'on compare.

